

/BA  
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 83-407 du 17 Novembre 1983  
chargeant le Camarade François DOSSOU,  
Ministre de la Justice Populaire, de  
l'intérim du Camarade Barthélemy  
OHOUENS, Ministre de l'Industrie des  
Mines et de l'Energie pour compter du  
14 Novembre 1983.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et la Loi N° 83-001 du 3 Février 1983 qui l'a complétée ;  
VU le Décret N° 82-441 du 30 Décembre 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

D E C R E T E :

Article 1.- Pour compter du 14 Novembre 1983, le Camarade François DOSSOU, Ministre de la Justice Populaire est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie des Mines et de l'Energie pendant l'absence du Camarade Barthélemy OHOUENS.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 17 Novembre 1983

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du  
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliatiions : PR 6 CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 6 SPD 2 SGG 4 PPC 2 MIME-  
MJP 6 autres Ministères 20 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCT-ONEPI  
-Gde Chanc. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.-